

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°21 mettant une avance à la disposition de M. le trésorier payeur, receveur municipal de la commune mixte de Djibouti.

n°21

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 janvier 1938

Numéro JO
n° 506 du 31/01/1939

Date du numéro
31 janvier 1939

TEXTE INTÉGRAL

Une avance de (rois cent mille francs est mise à la disposition de M. le payeur, receveur municipal de la commune mixte del , pour permettre à cette collectivité de parer à ses premières dépenses vité de parer à ses premiersres dépenses